

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

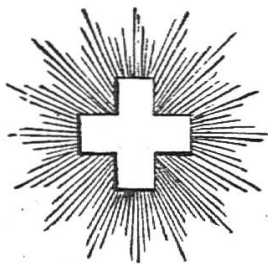
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUUY

15 JUIN 1886.

XXII^e Année.

N^o 12.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Dieu dans la science. — La pédagogie de l'Allemagne du Nord. — Errata. — Arithmétique : Enseignement des quatre opérations simples. — Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Les maîtres d'école du pays de Neuchâtel de 1562 à 1599. — Partie pratique : Français : Exercices intuitifs d'orthographe et d'invention. Composition. Etudes intuitives des couleurs. Leçons de choses : Les poissons.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Suivant les vœux exprimés par le Comité central, dans sa séance du 21 juin 1885, à Berne, le Comité Directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande a fixé la date du X^e Congrès scolaire aux 9 et 10 du mois d'août prochain.

Les chants à mettre à l'étude pour la circonstance seront envoyés incessamment.

DIEU DANS LA SCIENCE.

Le *Monde primitif* d'Oswald Heer, le célèbre géologue qu'ont perdu la Suisse et la science, en Europe, se termine par les paroles suivantes :

« Plus nous pénétrons dans la connaissance de la nature, plus » intime devient notre conviction que la foi en un créateur tout » puissant et parfait, qui a créé le ciel et la terre d'après un » plan préconçu, est seule capable de résoudre les énigmes de la » nature, comme celles de la vie humaine.

» Ce n'est donc pas seulement le cœur de l'homme qui nous » révèle l'existence de Dieu, mais il en est de même de la nature. » Quand nous considérerons à ce point de vue l'histoire mer- » veilleuse de notre pays, de sa flore et de sa faune, elle nous » paraîtra sous son vrai jour et nous procurera les plus pures » jouissances ».

L'autre jour, un brillant orateur français, qui est en même temps un écrivain de grande valeur, M. de Pressensé, nous parlait de *Dieu dans l'histoire*, après le savant diplomate prussien Josias Bunsen. Mais dans cette recherche de Dieu dans l'histoire, il y a un danger que n'ont pas évité la plupart des historiosophes.

Pendant que les uns, par exemple, appelleront la Réformation un fait providentiel, d'autres la taxeront de fait diabolique, sans parler de ceux qui, admettant la nécessité d'une réforme, estiment qu'elle aurait pu recevoir une direction différente.

Même diversité d'appréciation en ce qui concerne l'histoire moderne, où les uns ne trouvent que progrès et d'autres une dégénération des vrais principes. De grands écrivains ont mis leur plume au service de ces points de vue opposés.

Dieu certainement est dans l'histoire comme dans la science. Mais que de témérité dans les jugements de ceux qui voient le doigt de Dieu là où leur esprit borné pense le découvrir.

A. D.

LA PÉDAGOGIE DE L'ALLEMAGNE DU NORD

d'après des documents originaux et des observations personnelles,

par GEORGES DUMESNIL,
Professeur agrégé de philosophie.

(Suite et fin)

Dans l'enseignement que M. Dumesnil appelle moyen, ce qui l'a le plus frappé, ce sont les cours de *perfectionnement* ou complémentaires de l'instruction primaire. Ces cours se présentent

sous deux formes différentes. Ou bien ils continuent simplement l'instruction primaire avec adjonction d'enseignements spéciaux qui ne sont que l'accessoire, ou bien ils revêtent un caractère pratique. La première forme l'emporte dans la Saxe et les petits Etats, la seconde est dominante en Prusse. Ces cours sont obligatoires de 14 à 17 ans en Saxe. Berlin, centre de ces écoles, en a huit.

Les écoles normales primaires et secondaires ont jusqu'à six années de cours en Saxe ; c'est parce qu'entre les écoles primaires et les écoles normales il y avait une lacune de trois ans, faute d'établissements intermédiaires. Ce qu'offre de plus saillant l'enseignement pédagogique proprement dit et que nous ferions bien d'imiter dans nos écoles normales, c'est d'initier les élèves-maîtres aux questions pédagogiques par des lectures choisies avec discernement dans les auteurs pédagogiques.

Tandis qu'à Neuchâtel, par exemple, le programme des examens en obtention du brevet pour l'enseignement primaire et dans le programme relatif à ces examens, on ne parle que des pédagogues modernes, en commençant par Victorin de Feltre au XV^e siècle, l'école normale primaire allemande remonte aux Grecs et à Socrate, dont la doctrine et la méthode qui porte son nom, occupent une place importante dans la science éducative.

Mais dans leur histoire de la pédagogie — c'est nous qui en faisons la remarque — les allemands se bornent à enregistrer les noms des éducateurs allemands. Il n'est fait d'exception que pour Rousseau et Comenius. *Aucun écrivain pédagogique français pur sang n'y a trouvé place.* Il en est de même des Italiens. Victorin de Feltre lui-même n'a probablement pas été trouvé assez systématique. Les éclectiques de l'Allemagne font également défaut, Niemeyer en tête. Par une autre étroitesse d'esprit qui nous étonne, aucun des pédagogues de l'Allemagne catholique n'y a trouvé place.

M. Dumesnil ne regarde pas comme une richesse le nombre considérable et, pour tout dire, excessif des feuilles scolaires qui se publient en Allemagne. Les 117 gazettes de l'année 1881 lui apparaissent plutôt comme un fléau, les mauvaises ou les insignifiantes nuisant aux bonnes, sans cependant les empêcher de vivre.

Une des choses dont se plaignent le plus les instituteurs allemands, c'est d'être astreints au service militaire, où ils sont envoyés pendant six semaines, « ce qui est juste le temps, dit M. Dumesnil, pour les rendre les plus pitoyables de tous les soldats. »

Les instituteurs se plaignent aussi de leurs traitements et même de leurs pension de retraite. S'ils avaient le malheur de fonctionner dans certains cantons de la libre Helvétie, ils auraient de plus graves sujets de récrimination.

L'enseignement du sexe féminin occupe tout un chapitre du

livre de M. Dumesnil et n'en est pas le moins instructif. Il y relève le soin qu'on donne au français dans les écoles de filles qui, par parenthèse, ne sont pas encore répandues comme celles des garçons. A ce propos, M. Dumesnil trouve, non sans raison, que les Allemands connaissent mal la littérature française contemporaine, puisqu'ils s'imaginent qu'elle est circonscrite aux plus mauvais romans du jour. — La directrice très distinguée d'une école privée de Berlin disait au professeur de français : « Nous ne pouvons pourtant pas mettre Zola entre les mains des jeunes filles. »

Dans le livre substantiel et instructif que nous analysons, on cite très fréquemment comme source un livre que nous n'avons pas vu nommer nulle part ailleurs ; c'est le *Dictionnaire de la Pédagogie*, de Sander. Nous avons cherché en vain le nom de cet auteur dans le Dictionnaire des écrivains contemporains de Bornmuller qui fait partie du *Conversations-Lexicon* de Meyer. Le Dictionnaire des contemporains de Vapereau, celui du Florentin Gubernatis, qui renferme les noms de 5000 écrivains (dont 71 Suisses), et le Dictionnaire de M. Buisson l'ignorent également.

L'enseignement moyen et supérieur formant la seconde partie de l'ouvrage de M. Dumesnil, n'y occupe que 58 pages. A propos du premier, l'auteur relève le petit nombre de compositions données comme devoirs écrits aux élèves. Douze compositions par année au maximum. On a grand soin d'en prendre les sujets dans les impressions et les jugements que les élèves peuvent se faire eux-mêmes des choses en négligeant les matières qui exigent des expériences et des méditations qui ne sont pas du ressort du jeune âge.

Il semble à l'observateur français que l'exercice oral ne marche pas assez de pair avec l'exercice écrit.

L'absence des distributions solennelles de prix est signalée par M. Dumesnil, sans aucune observation de sa part.

L'Ecole réelle, qui date de 1747, et dont le but est tout pratique par opposition à la tendance classique et idéale des gymnases, a pour base les mathématiques, les sciences naturelles et les langues modernes. Mais, chose digne de remarque, les organisateurs de l'école réelle se sont longtemps querellés sur la question du latin que les uns voulaient ajouter au programme, pendant que les autres tenaient à l'évincer complètement, et d'autres encore à le remplacer par le grec.

Traitée longtemps avec hauteur et dédain par les partisans exclusifs de la tendance classique, l'école réelle a fini par se faire sa place au soleil et par obtenir, en Prusse, l'accès de la faculté de philosophie de l'Université, du moins pour les élèves de premier rang (1878).

Une autre lutte curieuse est celle du français et de l'anglais,

qui se disputaient la prééminence. Pour les anglophiles, Shakespeare devait être le Sophocle et l'Homère de la jeunesse.

Dans ces derniers temps, l'école réale a fait un bond vers l'humanisme et a mis le latin en honneur en lui donnant la préséance sur le français et l'anglais. Pas question de grec. Il est des réalistes cependant qui lui auraient volontiers donné la place du latin.

De l'enseignement supérieur proprement dit, M. Dumesnil ne parle guère qu'à propos de la préparation des professeurs dans les séminaires philologiques et par le stage d'un an, précédé de l'examen *pro facultate docendi*, ou permission d'enseigner.

En terminant, l'auteur français résume ses observations dans les trois conclusions suivantes :

« *La pédagogie allemande parle et fait parler le plus qu'elle peut.*

» *Dans ses examens et ses concours elle a égard aux titres antérieurs et aux travaux méthodiques.*

» *Le secret de la supériorité des services qu'elle rend et des progrès qu'elle accomplit est en dernier ressort dans l'enseignement supérieur.*

» *C'est à l'Université que l'enseignement public en général, primaire et secondaire, doit ses impulsions et sa vie.* »

ALEXANDRE DAGUET.

Errata. — Dans mon article sur Tschudi il s'est glissé une faute grave. Il faut lire : *on ne peut lui refuser la justice et biffer auquel.*

Dans la même page, à propos de St-Victor, lisez : *Hommes et Dieux*, au lieu de *Hommes et Preux*.

ARITHMÉTIQUE

Enseignement des quatre opérations simples.

Sous ce titre, M. Ducoterd, professeur à Fribourg, exprime des idées que ne partagent certainement pas les amis d'une saine pédagogie, d'un enseignement rationnel et du simple bon sens.

« Prétendre que les diverses opérations de l'arithmétique, considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, constituent la partie matérielle et mécanique du calcul, c'est croyons-nous une erreur (sic) qui peut avoir des conséquences incalculables dans la suite. »

Voilà qui est fort ! Où est-elle donc la partie matérielle du cal-

cul? M. D. a-t-il bien réfléchi lorsque plus loin il m'a furieusement appelé « partisan du mécanisme »? et a-t-il songé qu'après la phrase reproduite ci-dessus, c'était un véritable éloge? Qui ne voudrait, en effet, être appelé « partisan du mécanisme » en arithmétique du moment qu'on n'entend pas par ce dernier terme « les diverses opérations considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes »?

M. D., comme il est aisé de le voir, a fait l'éloge de notre méthode, tout en voulant la critiquer. Nous lui en exprimons ici notre très vive reconnaissance.

Sentant bien de quelle force était notre argumentation, et comprenant qu'on ne peut faire à un système pédagogique quelconque de plus terrible reproche que celui de négliger l'intelligence, ne fût-ce que pour un an ou deux, et d'amener la confusion au lieu de la clarté en voulant tout faire d'un coup, M. D. a crié bien fort: « Vive l'intelligence et son développement, nous en sommes les plus chauds défenseurs! » Malheureusement, ces petits cahiers à l'usage des élèves le trahissent, chacun les connaît et nous-mêmes avons eu le tort de les faire étudier pendant quelques années. Voyons le II^e cahier: calcul jusqu'à 100 et le III^e: calcul jusqu'à 1000. Les 20/24 du 1^{er} et les 9/24 du 2^e ne renferment que des opérations purement abstraites. Ex.: $432 + 80 + 108 =$ (p. 2 du III^e cah.) $716 - 389 =$ (p. 4 du même cah.) $19,37 =$ (p. 5) $560 : 7 =$ (p. 6) $12/5$ de 70 (p. 8) $7 \frac{3}{10}$ 60 (p. 9). Voilà le programme des 5^{es} primaires. M. D. pense-t-il enseigner toutes ces opérations en une leçon et commencer encore les applications? Sait-il ce que c'est qu'une 5^e primaire? Nous nous permettons d'en douter? Mais ces opérations ne sont « abstraites qu'en apparence, elles deviennent concrètes si, comme le prescrit la méthode, on a soin de se servir pour les résoudre de petits objets » ou de signes quelconques tracés sur l'ardoise ou le papier. » Quoi de plus facile en effet que de rendre concrète l'addition citée! Le maître n'aura évidemment qu'à faire 432 signes quelconques sur le tableau noir, puis 80 autres et encore 108. De cette manière on développera infailliblement l'intelligence des élèves.

Après ces calculs abstraits en viennent d'autres qui ne valent guère mieux: $100 \text{ fr.} + 200 \text{ fr.} + 300 \text{ fr.} + 400 \text{ fr.} =$ (p. 11 III^e cah.) $5 \times 148 \text{ m.} = \text{etc.}$, mais passons.

Les amis d'une saine pédagogie et d'un enseignement rationnel à la façon de M. D., étant probablement très rares parmi les hommes d'école, il en résulte que peu de gens apprécient dans sa plénitude la sacro-sainte méthode Zaehring. Nous voyons en effet dans la plupart des collèges de notre canton (dans tous, croyons-nous) qu'en 6^e primaire on l'abandonne pour l'étude plus complète et plus intelligente des 2 premières opérations seules. Malheureusement quelques collèges y reviennent partiellement pour la 5^e primaire, ce qui produit une surcharge arrêtant absolument, comme nous l'avons dit déjà, le développement harmonique des facultés. On devrait, à notre avis, reprendre en 5^e les 2 opérations

fondamentales en y ajoutant la multiplication et en étudiant leurs usages combinés, et laisser la division avec ses applications pour l'année suivante. Personne ne songe à nier le progrès apporté par la méthode Zaehringier, ni surtout à le repousser ce progrès pour retourner en arrière aux nombres à perte de vue avec lesquels on tourmentait autrefois, dit-on, des êtres tout petits. La numération servie à petite dose, suivant l'expression de M. D., est une très bonne chose, mais pourquoi ajouter d'un côté ce qu'on a si bien su retrancher de l'autre. La surcharge dans le domaine de l'intelligence des choses usuelles, ou pour préciser, dans l'étude des usages des 4 règles simples, est plus fatale encore que la surcharge en numération, comme chacun le comprendra. Il ne fallait pas remplacer un mal par un pire.

Nous pourrions reprendre encore bien des mots courtois de notre honorable contradicteur. Il nous suffit d'avoir précisé notre manière de voir sur ce sujet très important, laissant au lecteur le soin de juger. Nous pourrions également faire l'addition que nous propose si gentiment M. D., mais nous nous contenterons pour terminer de lui donner le conseil de lire plus attentivement les articles qui le concernent afin de s'éviter ainsi la dépense de ses plus touchantes vérités, et au cas particulier de celles qui tendaient au rétablissement des multiplications et des divisions, soit-disant abolies par nous.

Neuchâtel, 20 mai 1886.

HULLIGER.

BIBLIOGRAPHIE

Le jeune citoyen..

Depuis 1884, il paraît à Lausanne, librairie Payot, une feuille illustrée destinée à la jeunesse de la Suisse romande, et spécialement aux jeunes gens qui se préparent à faire l'examen de recrues. On y trouve donc des sujets de lecture, de composition, d'arithmétique avec problèmes, de la géographie, de l'histoire, de l'instruction civique, et à côté de ces notions usuelles, des tableaux ou récits instructifs ou attrayants, le *Drapeau fédéral* de Cérésolle entre autres. Les connaissances utiles abondent aussi dans ce recueil. Cette publication est d'un bon marché qui la met à la portée de toutes les bourses.

Il y aurait peut-être une critique à faire de certaines appréciations historiques. On s'en tient à la légende et à Zschokke, dont les brillants récits font oublier en apparence tous les travaux postérieurs ; car l'auteur les connaît, et il en profite, on le voit. Mais il a soin de n'en rien dire. Tel quel, le *Jeune citoyen* a sa raison d'être et plus que cela, c'est d'une lecture attachante, une bonne étude préliminaire et où la variété s'allie à des qualités sérieuses (1).

A. D.

(1) Le *Jeune citoyen* forme chaque année un volume d'environ 200 pages, paraissant en 10 numéros, de novembre à mars. — La série de 1885-1886 sera livrée, brochée, pour le prix de un franc, plus les frais de port. à toute personne qui en fera la demande à M. Viret imprimeur, ou à M. Payot, libraire, à Lausanne.

Bulletin trimestriel des Crèches.

L'œuvre des Crèches est certes une des plus nobles qu'ait produite le génie humain allié à la bonté et à la charité.

Comme le dit un de ses promoteurs, elle moralise en soulageant la pauvreté, et elle substitue le travail à l'aumône. On souscrit pour 6 francs par an à une institution qui a pour but d'aider les ouvrières à nourrir et à élever elles-mêmes leurs enfants. L'institution des Crèches garde pendant le jour l'enfant de 15 jours à 3 ans, dont la mère travaille au dehors et se conduit bien.

Cette institution se soutient à Paris et dans les départements.

Nous en avons une à Neuchâtel. Nous ne savons ce qu'il en est dans les autres villes de la Suisse. Une statistique de ces établissements d'humanité dans notre pays serait la bienvenue.

L'Italie et l'Espagne ont également des établissements de ce genre.

RECUEIL DE CHANTS POPULAIRES *pour chœurs d'hommes. Paroles de PHILIPPE JÆGER, musique de FERDINAND KAMME; 1^{re} livraison. Prix, 50 centimes.*

Sept poésies pleines de fraîcheur, comme une aube matinale par un beau jour d'été, où respire l'amour ardent du pays aimé ou de celle qu'on adore, avec espoir de la retrouver fidèle, au retour de la terre étrangère, et où se fait entendre, comme point d'orgue final, la note religieuse de la poésie du soir, avec une invocation à la Vierge; tout cela mis en musique avec des mélodies appropriées aux paroles, nous est offert dans un joli petit volume de 16 pages. Bonne fortune pour les amis de l'idéal, sous les deux formes préférées : Musique et Poésie.

Les auteurs ne sont pas des inconnus; le poète est M. Ph. Jæger, un professeur, fribourgeois d'origine, qui n'en est pas à son coup d'essai, et le compositeur un artiste St-Gallois, de talent. Pour n'être ni l'un ni l'autre des réalistes, par ce temps de blasphèmes soi-disant poétiques et de gravelures à rimes riches, ils n'en sont que plus intimes, plus attrayants et plus sympathiques aux amis de l'art, d'un art noble et délicat

A. DAGUET.

POUR LA DÉFENSE DES ÉTUDES LITTÉRAIRES. *Communication à Messieurs les membres du Grand-Conseil à l'occasion du projet de loi sur l'instruction publique. Genève, Heinhardt.*

Dans cet écrit de 21 pages, M. André Oltramare, qui professe les langues anciennes à l'Université de Genève, rompt quelques lances en faveur des études classiques qu'on a fait entrer, selon l'expression de l'honorable auteur, dans le lit de Procuste.

Ce que désire avant tout M. Oltramare, c'est le maintien de huit années d'enseignement classique qui lui paraissent nécessaires pour l'achèvement d'un programme aussi étendu; car il comprend,

outre les branches réales, l'étude des deux langues et toute une première initiation aux choses de l'antiquité par la géographie, l'histoire et les autres disciplines où sont posées les bases mêmes des sciences morales et sociales contemporaines. Le maintien de la section de philosophie à l'Université est un autre *desideratum* de M. Oltramare.

Mais les observations du professeur ne paraissent pas avoir influé sensiblement sur les décisions prises à l'endroit des études classiques, qui sont sorties passablement écourtées des débats du Grand-Conseil.

BIBLIOTHÈQUE INSTRUCTIVE

LA CHINE *d'après les voyageurs les plus récents, par Victor Tissot. Paris, librairie Furne Jouvet et C^e, éditeurs. Ouvrage orné de 65 gravures sur bois. 336 pages.*

Notre spirituel compatriote, M. Victor Tissot, auquel nous devons des ouvrages de lecture attachante, vient de publier sur la Chine un livre d'actualité qui trouvera accès dans toutes les bibliothèques populaires ou scolaires où l'on recherche l'agréable joint à l'utile.

Quoique l'auteur n'affiche aucune prétention à l'originalité et déclare modestement avoir puisé ses récits aux sources allemandes et anglaises, on trouve dans ce volume une foule de renseignements très curieux sur le Céleste Empire, ses principales villes, ses institutions, ses mœurs, ses costumes, ses religions, son système politique et militaire, l'état social agricole et commercial, la littérature et l'éducation des enfants.

Sur ce dernier sujet, le plus intéressant pour nous hommes d'école, il a quelques pages à noter pour l'histoire de l'instruction publique. Ce qu'en style d'école nous nommons le *mode individuel d'enseignement*, fleurit dans ce pays. Pas de leçons collectives.

La mémoire aussi joue un rôle prépondérant. Mais ce qu'il y a de bon, c'est que tous les enfants chinois savent lire et écrire. L'instruction est obligatoire dans l'Empire du milieu et on compte des écoles jusque dans les plus petits hameaux. Les enfants pauvres qui travaillent le jour vont aux classes du soir. L'instruction se confond avec la religion et s'exprime par le même mot.

L'éducation de l'enfant commence à six ans. On lui enseigne l'arithmétique et la géographie. Les familles riches ont jusqu'à quatre précepteurs.

L'enseignement primaire a pour base une petite encyclopédie en 1782 vers, dont la composition est attribuée à un disciple de Confucius, le père de la morale et de la littérature indigène.

Abordant une question délicate, celle de savoir si les Chinois exposent ou tuent leurs enfants comme on dit souvent, le narrateur nous montre les parents pauvres vendant leur progéniture ou la livrant à des charretiers qui sont chargés d'enlever les enfants

morts. Les enfants vivants sont remis aux missionnaires chrétiens ou portés dans des hospices qui remontent en Chine à une haute antiquité.

Mais même après ces explications de l'auteur nous avouons ne pas être bien au clair sur la question controversée du sort réservé aux enfants chinois abandonnés.

On sait depuis longtemps qu'en Chine, où l'égalité règne, en ce sens du moins, qu'il n'y a pas de caste, on arrive aux emplois par des examens. Mais comme les examinateurs sont vénaux, l'or supplée au mérite et cette belle égalité disparaît dans la pratique devant le pouvoir de la sapèque, la seule monnaie légale (1).

CORRESPONDANCE.

Santiago du Chili.

Monsieur le rédacteur,

J'ai eu l'occasion de lire trois numéros de votre importante feuille que nous serions heureux de recevoir en échange de la *Revue d'instruction primaire* que nous publions ici à dater de cette année et dont nous vous envoyons les deux premières livraisons. Il nous serait très agréable de posséder un livre dont il a été fait mention dans l'*Educateur* et intitulé le *Trésor des écoliers*.

M. Abélardo Nunez, inspecteur général de nos écoles, qui a l'avantage de vous connaître, nous a fait espérer que nous pourrions, par votre entremise, obtenir ce volume.

Agréez, etc.

Maturana Romulo Ahumada,
l'un des rédacteurs de la Revue.

Observations. — Grâce à l'obligeance de M. Gobat, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, nous avons pu expédier sans frais à nos collègues du Chili, le volume désiré ? Nous espérons qu'il est arrivé à sa destination ; mais nous n'avons reçu ni avis de sa réception, ni la 3^e livraison de la *Revista de Santiago*.

Une nouvelle édition du *Trésor de l'écolier* est annoncée avec une modification relative à l'histoire de la Réformation qui a suscité des réclamations. Avis à nos collègues du Chili.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ZURICH. — Le synode scolaire, réuni dans le temple d'Andelfingen, s'est ouvert par un discours de M. Ruegg-Rüti, maître secondaire, qui a démontré la nécessité de la culture du *Gemuth*, ou du cœur, ceci en opposition à M. Itschner, autre instituteur zuricois, qui se méfie de la sensibilité comme d'une sirène. M. Ruegg envisage comme propres à cultiver le cœur, quatre branches principalement : la religion, l'histoire, la poésie et le chant.

(1) Il faut 300 sapèques pour faire une piastre (5 fr. 50 c.)

M. Ruegg rappelle le mot de l'ancien directeur de l'instruction publique, Sieber, qui disait aux instituteurs : « avec l'enseignement » religieux on a mis entre vos mains une force. » Mais comme c'est une force pour détruire autant que pour construire, et que certains instituteurs n'ont pas craint de s'en servir pour détruire, bien des hommes religieux trouvent préférable le système adopté à Neuchâtel.

M. Itschner, au reste, fait du socialisme à tous crins et prétend que le peuple suisse est mécontent de sa position, c'est-à-dire de la distribution actuelle des richesses, etc., etc.

Le synode a eu le bon esprit de ne pas entrer en matière sur la question sociale et de s'occuper des affaires d'école, entre autres de la question de l'école secondaire. C'est une prétention excessive de certains maîtres d'école de vouloir réformer la société (1).

NEUCHÂTEL. — Le Grand-Conseil de ce canton a appelé aux fonctions de Directeur de l'Instruction publique et de conseiller d'Etat, M. John Clerc, qui professait au Gymnase et à l'Ecole normale des filles depuis plusieurs années, après avoir enseigné au Locle et à St-Imier. Intelligent, sympathique, animé d'un patriotisme sincère, M. Clerc n'a que le défaut dont on se corrige chaque jour, celui de la jeunesse. Mais c'est bien de lui qu'on peut dire :

.... aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Un journal a parlé d'un roman intitulé *Marguerite* et que M. John Clerc a composé il y a 10 ans en le dédiant à son ancien maître, M. A. Daguet. Mais pourquoi ne rien dire de plusieurs nouvelles jurassiennes parues depuis lors dans la *Bibliothèque de la Suisse romande* et qui accusent un talent de conteur plus mûr et plus original. M. Clerc a donné aussi des conférences intéressantes. Il n'est donc pas le premier venu dans la littérature. En politique, il est radical modéré avec un idéal de bienveillance et de justice pour tous, dont il faut lui tenir compte.

— La dernière conférence officielle des instituteurs et institutrices, à St-Blaise, a été suivie du plus triste accident. Deux jeunes institutrices, M^{lles} Zéna Comte et Metzger, que le frère de la première avait voulu se donner le plaisir de reconduire en petit bateau de St-Blaise à Neuchâtel, ont péri dans les flots avec leur conducteur imprudent, qui s'est trouvé engagé dans la roue du bateau à vapeur. Les deux jeunes filles ont été trouvées enlacées l'une à l'autre dans une étreinte fraternelle.

L'auteur de ces lignes qui a eu ces deux jeunes filles pour élèves, et tous ceux qui les ont connues de près, n'ont pu retenir leurs larmes au récit du sort tragique de ces deux jeunes personnes, distinguées par les sentiments et les qualités les plus aimables. L'école perd aussi en elles deux maîtresses capables et dévouées.

(1) L'insertion de ces lignes a subi un retard regrettable.

LES MAÎTRES D'ÉCOLE DU PAYS DE NEUCHÂTEL

De 1562 à 1599.

Un ami de l'école, qui est aussi un connaisseur en histoire, M. Châtelain, pasteur à Cernier, a dressé la liste qu'on va lire, et il a bien voulu la donner à l'*Educateur*.

Il a été fait une publication pareille à Fribourg, avec des détails statistiques précieux, dus à M. l'archiviste Schneuwly. Il serait à désirer que des listes analogues se fissent dans toutes les parties de la Suisse, en y ajoutant la provenance des maîtres d'école, afin qu'on vît ce que chaque contrée a emprunté aux autres.

A. D.

Nommé à	en	Nommé à	en
Firmin Aquarye	Dombresson 1562	Nicolas Ramel	Auvernier 1580
Ponce Rosselz, de Champagne	Coffrane 1562	David Parent	Neuchâtel »
Anthoine Salomon, de Thoulay	Peseux »	Pierre Bolot	Boudry »
Jérémie Valet, de Boudevilliers	Neuchâtel 1563	Jehan de Saulieu	Bevaix 1581
Jérémie Besson	» »	Huguenin Cloye	St-Aubin »
Sébastien Fleury	St Blaise »	Pierre Inglet	Boudry 1582
Guillaume Perrot, de Morteau	Neuchâtel »	Philibert Vauthier, de Colombier	Bevaix »
Jehan Gauthier, de Boudry	Boudry 1564	Conrad Robert, du Locle	Auvernier 1583
Pierre Bigotz, de Boudry	Auvernier »	André Billodz, de Mostier	St-Aubin »
Elisée Parent	Verrières 1565	Adrien Colin	» »
Jaques Gribollet	Môtiers »	Jean de Mesnil, de Picardye	St-Blaise 1585
Isaye Besson	» »	Jehan Barbier	Cortaillod »
François Tenant	Verrières »	Emmanuel des Moyses	Neuchâtel 1586
Etienne Chalier, de Mende en Lozère	Valangin »	Guillaume Sergeant	Coffrane »
Samuel Charpillod	Neuchâtel 1566	Claude Burle	Boudevilliers »
Jehan de Lauseas	Valangin 1567	David Le Maistre	Peseux 1587
Bon Gouhard	Corcelles »	Jehan du Guyd	Boudry »
Bertrand de la Roche	Neuchâtel »	Prosper Roux	Auvernier »
Jean Lespinetti, ou de L'Espine	Corcelles 1569	Henry Colin	Bevaix »
Noël Thorel	Neuchâtel 1572	Jaques Debély	Neuchâtel »
Richard Privé	Peseux 1574	Jehan Surhaut	Auvernier 1588
De la Borne	Boudry »	Jehan Garde-Roy	Peseux 1588
Gabriel Favre	Coffrane 1579	Jehan Henry	Neuchâtel 1591
Jaques Meslier	Cortaillod »	Jehan Bayet	Auvernier »
Bertrand Sauvere	Boudry »	Jehan Le Comte	» 1592
Abraham Philippin	St-Blaise »	Christophe Perrod	Peseux »
Remond de Lœuvre	Peseux »	Martin Courtois	Boudry »
Philibert Mathié, de Colombier	Cornaux »	Abram Gouard	Peseux 1593
Jehan Redoubté	Bevaix »	Jehan Marchand	Boudevilliers 1596
Zacharie Philippin	Peseux »	Docteur Burset	Neuchâtel 1598
		Jean Beuchon	St-Blaise 1599
		Pierre Saget	Cormondrèche »
		Marc Gruerin	Boudevillier »
		Estienne Cornu	Bosle »
		Blayse de Saules	Boudevilliers »

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Exercices intuitifs d'orthographe et d'invention.

(Deuxième année scolaire)

(Suite.)

VII. Mettre une seconde consonne devant les mots qui suivent pour former un nouveau mot :

roche, rame, raie, rue, rôle, leur.

VIII. Former avec chacun des mots suivants plusieurs autres mots en changeant la consonne initiale :

bon, bien, bain, bol, cage, cendre, dire, bure, poche, tache, vente.

IX. Former un ou plusieurs mots en mettant une consonne double devant ces terminaisons : *oche, une, ume, ache, ou, oupe, ère.*

X. Trouver des mots d'une ou de plusieurs syllabes terminés par : *al, au, ail, ou, eu, er, ier, as, ouche, age, ible, ibre, oble, obre, ois, ours, is, etc.*

X. Former avec chacun des mots suivants deux mots nouveaux, composés de deux syllabes. Ex. : avec *caniche* on forme *cache* et *niche* — *caniche, caniveau, boutonner, novice, ficeler, cachemire, ordonner, parage, contenter, morfondre, libraire, palatin, contrevenir, carliste, ciboire, notable, cravache, roucouler, vendanger, démonter.*

XII. Nommer les parties d'une maison, les rues de la ville, les villages des environs, etc.

Remarque. — Il peut être utile de faire d'abord ces derniers exercices de vive voix, de mettre les réponses au tableau noir et de les faire copier par les élèves.

XIII. Joindre à chaque nom l'adjectif qui lui convient le mieux :

Noms. — Le maître... L'élève... Une classe... Un canif... Un cahier... Une tâche... Une ligne... Un mot... Une lettre... Une syllabe... Une addition... Du sable... Une histoire... Une éponge... Une punition... La prison... Une fenêtre... Le fourneau.

ADJECTIFS. — Nombreuse, difficile, aiguisé, taché, amusante, courbe, facile, ouverte, fin, sévère, majuscule, chaud, muette, juste, molle, méritée, obscure.

Traduire cet exercice au pluriel.

XIV. Ajouter un mot convenable (verbe) pour dire ce que fait chacune des personnes ou des choses suivantes :

La cloche... L'horloge... La terre... La boule... Le couteau... Le canon... Le feu... La pluie... L'écureuil... L'oiseau... Le poisson... Le serpent... La guêpe... Le chasseur... Le brigand... La sentinelle... etc.

F. ALLEMAND.

Composition.

Terrible punition d'un jeune dénicheur. (1)

SOMMAIRE : En 1884, un jeune garçon français, connu pour un incorrigible dénicheur d'oiseaux, disparut subitement. On retrouva, à la lisière de la forêt, un panier qui lui appartenait dans lequel étaient quelques œufs de chouette.....

Ce printemps, des bûcherons, en abattant un vieil orme, ont trouvé, dans le tronc creux de cet arbre, le squelette d'un jeune garçon la tête en bas ; au-dessous était également un squelette de chouette et des coquilles d'œufs de cet oiseau.....

Racontez ce que vous supposez qui a dû se passer.

Développement.

Une bien étrange et bien lugubre découverte a mis en émoi, ce printemps, les habitants d'un petit village français, et a ravivé de tristes souvenirs dans le cœur d'un père et d'une mère de cette localité.

Disons d'abord qu'au mois de juin 1884, un jeune garçon nommé Jean Cordier, fils unique de parents honnêtes et travailleurs, disparut d'une façon toute mystérieuse. Un dimanche matin, il quittait la maison, muni d'un panier pour s'en aller soi-disant cueillir des baies. Ne le voyant pas revenir le soir, ses parents s'émurent et, en compagnie de quelques voisins, ils se mirent à sa recherche. Comme on le savait dénicheur incorrigible, on battit la forêt en s'arrêtant et en appelant surtout autour des arbres sur lesquels on pouvait supposer qu'il y avait des nids. Mais toutes les recherches furent vaines : on n'aperçut aucune trace de l'enfant. Seul, son panier renfermant quelques œufs de chouette, fut retiré d'un buisson épineux.

Or, il y a quelques semaines à peine, des bûcherons, abattant un vieil orme, furent stupéfaits de trouver, dans le fond creux de cet arbre, le squelette d'un enfant, la tête tournée en bas et les pieds en haut ; au-dessous, ils aperçurent également un squelette de chouette avec des débris d'œufs de ces oiseaux. Quelques lambeaux de vêtements et un couteau permirent de constater que c'était là tout ce qui restait du malheureux Jean Cordier.

On devine ce qui s'était passé : le dénicheur, pour s'emparer de la chouette et de ses œufs, s'était efforcé de s'introduire dans le creux de l'arbre ; sans doute qu'il y entra trop profondément, qu'il n'en put ressortir aussitôt qu'il l'aurait voulu et qu'il fut vite asphyxié.

Dire le désespoir des parents qui, malgré la disparition de leur

(1) Le fait que nous allons raconter s'est passé réellement et a été relaté par les journaux ; nous pensons devoir le donner sous forme de composition, avec l'espoir qu'il fera peut-être quelque impression sur les jeunes dénicheurs de notre pays.

enfant, avaient conservé une lueur d'espoir de le revoir un jour, est impossible.

Puisse ce terrible accident avoir eu pour effet de corriger quelques-uns des émules de notre infortuné dénicheur, et puisse-t-il aussi arrêter ceux qui seraient tentés de vouloir l'imiter !

A. B.

Etude intuitive des couleurs.

(Première année scolaire).

La leçon se donne au moyen d'une *Boîte de corps pour l'étude intuitive des formes et des couleurs*. Cette boîte contient : 11 planchettes carrées, recouvertes de papier en couleur ; une planchette rectangulaire ; une autre divisée en deux triangles rectangles ; une planchette ronde ; une sphère ; une dite, divisée en deux hémisphères ; un ovale ; un cône ; un cylindre ; un cube ; un prisme et une pyramide quadrangulaires. Tous les corps sont en bois. Six des planchettes destinées à l'étude des couleurs en contiennent une sur chaque face, savoir : 1^{re} blanc et noir ; 2^e bleu et vert ; 3^e jaune et orange ; 4^e rose et rouge ; 5^e violet et brun ; 6^e gris et bigarré. Trois autres planchettes sont divisées de chaque côté en deux parties, de manière à présenter deux couleurs sur chaque face. La dixième donne quatre couleurs sur chaque face. La onzième est quadrillée sur une face et nue de l'autre ; cette dernière est présentée aux élèves pour la perception de la forme carrée.

Le maître. (Montrant la face blanche de la première planchette).
— Nous allons commencer aujourd'hui l'étude les couleurs.
L'un de vous peut-il indiquer la couleur de la planchette que je montre ?

Réponse. — Blanc.

— Chacun de vous la connaît ?

— Oui, oui.

— En ce cas vous pourrez tous nommer des objets blancs. Celui qui pourra en indiquer un lèvera la main. Je vois que presque tous en connaissent. Commence, Henri, à dire celui que tu as trouvé.

— Oh ! j'en sais beaucoup.

— Fort bien, mais il suffit d'en nommer un pour l'instant. Lorsque tes camarades auront désigné chacun le leur, si ta liste n'est pas épuisée, tu nous feras connaître le reste.

Henri. — Le papier est blanc.

Le maître fait répéter cette phrase par plusieurs élèves, puis par tous ensemble.

— Maintenant à ton tour, Louis. Quelle chose désigneras-tu ?

— La craie.

— Bien, mais Henri ne s'est pas contenté de répondre par le nom de l'objet ; il a dit « le papier est blanc » ; fais de même.

— La craie est blanc.

— Tu fais une faute, mon ami. Qui veut la corriger ? Toi, Marie.

Marie. — On doit dire « la craie est blanche. »

Le maître. — Sans doute, parce qu'on dit « la craie » et non « le craie » comme on dit le papier. Répète la phrase correctement, Louis.

Après plusieurs répétitions de la phrase, le maître dit aux élèves qu'il ne faut pas citer deux fois le même objet, puis il invite successivement ceux qui ont levé la main à indiquer la chose blanche qu'ils connaissent encore. Il faut provoquer autant que possible la recherche des enfants et vers la fin de l'énumération les rendre attentifs à une chose oubliée par des questions de ce genre : « Ne buvons-nous pas le matin à notre déjeuner un liquide qui est blanc ? — Qui connaît une fleur blanche ? — Si vous pensez à la poule, ne trouvez-vous pas un objet blanc que vous aimez beaucoup ? — Les nuages ne laissent-ils pas tomber quelquefois une chose blanche ? — Regarde tes vêtements, Emile, ne t'offrent-ils rien de blanc ? etc., etc.

Lorsque le sujet est épuisé au mieux possible, le maître fait procéder à une répétition en demandant un objet à tous les élèves l'un après l'autre, puis à une énumération à peu près complète par chaque élève.

(*A suivre*).

F. ALLEMAND.

LEÇONS DE CHOSES

Les poissons.

Les poissons sont des animaux aquatiques. Si on les sort de l'eau, ils périssent infailliblement dans un temps plus ou moins long. Les poissons sont de deux sortes ; les poissons de fleuves ou de rivières, dits poissons d'eau douce, et ceux de mer.

Dans les eaux douces nous trouvons le barbeau, la tanche, le goujon, la truite, le saumon, le brochet, l'anguille, la perche. Les poissons de mer sont plus nombreux que ceux d'eau douce. Parmi les poissons qui habitent les eaux salées, nous citerons la morue, la plie, le turbot, la sôle, le flétan, la sardine, le maquereau, le thon, le requin, la lamproie, le hareng, l'huître.

Les plus gros poissons de rivières sont les saumons, les barbeaux et les carpes. Le plus gros poisson de mer est le requin. Nous pourrions citer encore comme animaux de mer, la baleine, le marsouin, le cachalot, le morse. Le cachalot atteint de 20 à 25 mètres, la baleine de 25 à 35 et peut peser jusqu'à 250,000 kilogr. Le marsouin atteint 1^m,60 ; le requin, 10 mètres ; la morue, 0^m,90 ; la lamproie, 1^m,50 ; le brochet, 1^m,25 ; le saumon, 2 mètres ; l'esturgeon, de 1 m. à 6 mètres ; l'anguille, 1 mètre.

Les poissons voyageurs sont les saumons, les aloses, les esturgeons, les anguilles, les lamproies dans les eaux douces ; dans les eaux de mer nous trouvons les harengs, les maquereaux, la plie. Les poissons respirent par des branchies, sortes de volets qui s'ouvrent et se ferment. Les branchies sont situées de chaque côté de la tête. Les poissons se meuvent dans l'eau à l'aide de leurs nageoires, qui se divisent en plusieurs sortes selon leur position.

BOUYER.

ARNEX SUR ORBE, 1^{re} école mixte. — 1400 fr., logement, jardin et plantage. — Service d'église, prière et cours complémentaires. — Examen à Arnex le 1^{er} juillet.

CHAVANEES-LE-VEYRON, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin, plantage. — Service d'église et cours complémentaires. — Examen à Chavanne-le-Veyron, le 5 juillet.

VEVEY, 8^e classe primaire. — 2100 fr. — Fonctions légales et cours complémentaires. — Examen à Vevey, le 8 avril.

RÉGENTES :

LE BRASSUS, 4^e classe mixte. — 900 fr., logement, jardin et plantage. — Fonctions légales y compris l'enseignement des ouvrages du sexe. — Examen au Brassus le 10 juillet.

EPESSÉS, classe mixte semi-enfantine. — 900 fr. et logement. — Fonctions légales y compris l'enseignement des ouvrages du sexe. — Examen à Epeesses le 12 juillet.

MAUBORGET, école mixte. — 900 fr., logement, jardin et plantage. — Fonctions légales. — Examen à Mauborget, le 28 juin.

PENTHALAZ, maîtresse d'ouvrages chargée de la direction de l'école enfantine. — 600 fr., logement et plantage. — Examen à Penthaz, le 29 juin.

*On cherche pour un pensionnat
de Genève*

UN PROFESSEUR

interne de langue française, bien instruit et expérimenté, qui serait particulièrement chargé de l'enseignement des plus jeunes élèves. Entrée : 1^{er} août. — S'adresser sous les initiales H. 3958 X., à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève. 2-2

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTUROY

— 0 —

LA FORÊT

PRIX : Broché, 4 francs 50 ;

Cartonné, 5 francs.

La qualité tout à fait supérieure de la

LESSIVE PHÉNIX

de jour en jour plus appréciée, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons, qui pour être vendues, sont livrées à la consommation **dans le même paquetage et avec la mention diplômée à Zurich**, nous croyons devoir reproduire la déclaration suivante : « Les membres du Jury déclarent que, **seule la lessive phénix** fabriquée et exposée par la maison Redard frères, à Morges, **a été diplômée** à l'exposition nationale à Zurich. *Sig. par tous les membres du Jury.*

Donc, pour éviter toute contrefaçon, **ne possédant pas les mêmes propriétés**, exiger rigoureusement sur tous les paquets la marque de fabrique le *Phénix* et le nom des fabricants Redard frères, à Morges. (H-350-L)

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

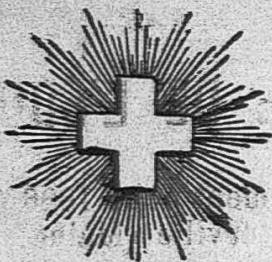
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

N^o 13.



PORRENTROY

1^{er} Juillet 1886.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.

Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes

ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r **Daguet**, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.

à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.

à M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutruz**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Merceral**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Brucieux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélat**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève

RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu le prix d'abonnement pour 1886 (6 fr.) de:
Miss L. E. Sawyer, Vaternille (Maine), Etats-Unis d'Amérique.

CAISSE MUTUELLE.

Reçu d'un anonyme: 1 franc.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS:

VEVEY, 8^{me} classe primaire des garçons. — 2100 fr. par an pour toutes choses. — Fonctions légales et cours complémentaires. — Examen à Vevey, le 8 juillet.

ECUBLENS. — 1400 fr. par an, logement, jardin, plantage, 4 stères de hêtre, 50 fascines et 500 kilog. de coke. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Ecublens le 2 août.

ARZIER-LE-MUIDS. — 1573 fr. par an, logement, jardin et bois. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Arzier le 31 juillet.

RÉGENTES:

LE BRASSUS, 4^e classe mixte. — 900 fr., logement, jardin et plantage. — Fonctions légales y compris l'enseignement des ouvrages du sexe. — Examen au Brassus le 10 juillet.

EPESSÉS, classe mixte semi-enfantine. — 900 fr. et logement. — Fonctions légales y compris l'enseignement des ouvrages du sexe. — Examen à Epesses le 12 juillet.

Librairie V. MICHEL, à Porrentruy

Ouvrage recommandé aux autorités communales et scolaires

LA FORÊT

Manière de la rajeunir, de la soigner et d'en utiliser les produits

Ouvrage dédié au peuple suisse

par E. LANDOLT, *inspecteur général des forêts,*
professeur de sciences forestières, à Zurich

Publié sous les auspices de la Société des forestiers suisses

Traduit de l'allemand en français

par **X. AMUAT,**

inspecteur des forêts de l'arrondissement de Porrentruy.

Un fort volume de 500 pages illustré.

PRIX: Broché, **4 fr. 50.** — Cartonné, **5 fr.**